

EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus)

[Texte]

Tuesday, February 3, 1987

• 0941

The Chairman: I call this meeting of the Standing Committee on Labour, Employment and Immigration to order.

Our order of the day is pursuant to Standing Order 96(2), a study of unemployment insurance and labour force issues generally.

On a point of order, Mr. Rodriguez.

Mr. Rodriguez: Mr. Chairman, there are two things I wanted to raise with the committee. One is having another in camera session with our researchers and the committee. I think it is important for us to start exchanging some ideas so we can know where each of us stands. It might be helpful for the drafting of the report from the committee.

The Chairman: Okay.

Mr. Rodriguez: The last time we had a discussion on one issue, there were some other issues. I would suggest we have a more structured agenda with specific items for discussion in the next in camera session. This is my number one issue.

The Chairman: Can I come at this for just a second? We have no witnesses scheduled for either February 9 or 10. Would you like to have two in camera meetings?

Mr. Rodriguez: Absolutely. The more the better.

The Chairman: We will have the clerk deal with the researchers.

If you have any ideas for the structure, please forward them to the clerk and we will have it arranged. We will try to put out a notice with some topics on it so we have the sense of structure in the notice.

Did you have a second point?

Mr. Rodriguez: The second point was that I received a phone call from a representative of the CLC who was looking for some guidance. They felt they should be making a presentation to the committee since we are going to be drafting a report. They felt being a national organization with a keen interest in this subject they would like to have their views taken into account.

I raise this because coupled with it is the other important question with respect to research assistance. As you know, we were going to seek research assistance there. Would it be proper for the CLC to make a presentation and then be privy to the drafting of our report?

TÉMOIGNAGES

(Enregistrement électronique)

[Traduction]

Le mardi 3 février 1987

Le président: Je déclare ouverte cette réunion du Comité permanent du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration.

Notre ordre du jour, établi conformément au Règlement 96(2), porte sur l'assurance-chômage et sur les questions générales touchant la main-d'oeuvre.

Sur une question de règlement, M. Rodriguez.

M. Rodriguez: Monsieur le président, je voudrais soulever certains points avec les membres du Comité. Premièrement, je voudrais proposer que nous ayons une réunion à huis clos avec les chercheurs et les membres du comité. Je crois qu'il est important pour nous d'échanger nos idées afin que nous sachions, chacun de nous, sur quel pied danser. Cela pourrait être utile lorsque viendra le temps de passer à l'ébauche du rapport du comité.

Le président: C'est parfait.

M. Rodriguez: La dernière fois que nous avons discuté d'une question en particulier, nous nous sommes rendu compte qu'il y avait certaines autres questions à discuter. Je suggère que nous ayons un ordre du jour mieux structuré, avec des questions spécifiques, pour notre prochaine réunion à huis clos. Voilà mon premier point.

Le président: Est-ce que je peux m'attarder sur cette question pour quelques secondes? Nous n'avons pas encore de témoins pour les 9 et 10 février. Voudriez-vous que nous ayons deux réunions à huis clos?

M. Rodriguez: Absolument. Plus il y en a, mieux c'est.

Le président: Nous allons demander au greffier du comité de s'occuper des chercheurs.

Si vous avez des idées pour ce qui est de la structure de cette réunion, je vous prie de les faire parvenir au secrétaire et nous allons nous en occuper. Nous allons essayer de préparer un avis où il y aura certains sujets afin que vous ayez une idée de la structure de cet avis.

Avez-vous une seconde question?

M. Rodriguez: Ma seconde question est la suivante: j'ai reçu un coup de fil d'un représentant du Congrès canadien du travail qui voulait avoir des conseils. Les gens du Congrès canadien du travail croient qu'ils doivent faire une présentation au comité puisque nous allons préparer l'ébauche d'un rapport. Ils croient qu'étant eux-mêmes un organisme d'envergure nationale avec des intérêts particuliers sur cette question, on devrait les inviter à faire connaître leurs vues.

Je soulève cette question parce que cela va de pair avec une autre question tout aussi importante et qui touche l'aide à la recherche. Comme vous le savez, nous avons l'intention d'obtenir de l'aide à la recherche. Serait-il approprié pour le CCT de faire une présentation et ensuite d'être impliqué dans l'ébauche de notre rapport?